

## Stratégie régionale relative aux EEE Faune d'Occitanie

# Prévention

Travaux menés en Occitanie avec les animaleries, parcs  
et refuges animaliers

Iris Lang & Justine Ncolas

23/10/2023



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Occitanie

# Développer le lien avec des structures pouvant être sources d'introduction ou de dispersion d'espèces exotiques

## → Axe Prévention

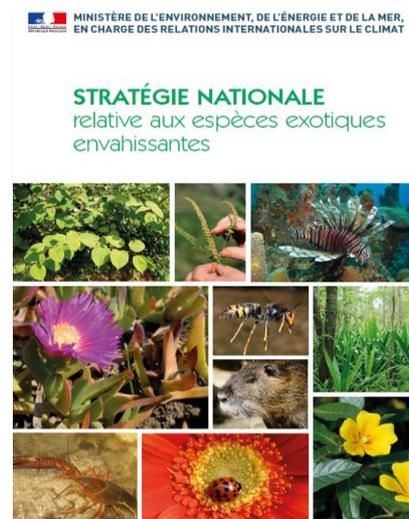
### → Objectif 2 : Agir sur les voies d'introduction et de dispersion secondaire

- Action en lien avec le Plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation d'EEE
- Déclinaison de l'objectif 2 de la stratégie nationale relative aux EEE : Surveiller les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation

Développer une démarche de prévention des introductions et de la dispersion d'EEE en Occitanie :

2 groupes constitués :

- « Animaleries, NAC et parcs animaliers » 23/06/2022
- « Propagation en milieu aquatique » 17/06/2022



# Objectifs des premières réunions juin 2022

- Présenter la stratégie régionale relative aux EEE Faune d'Occitanie
- Connaître les actions conduites par les participants pour limiter l'introduction et la dispersion des EEE Faune
- Réfléchir à des actions concrètes à mettre en œuvre pour limiter l'introduction et la dispersion des EEE Faune

## Participants



## 3 axes de travail identifiés

- Volet réglementation
- Volet sensibilisation et communication
- Volet suivi des espèces (acquisition et remontée de données)

# Groupes de travail thématiques novembre 2022

Volet  
réglementation



Volet sensibilisation &  
communication



Volet suivi des espèces  
(acquisition et remontée de  
données)



Volet  
réglementation

Volet sensibilisation &  
communication

Volet suivi des espèces  
(acquisition et remontée de  
données)

## Actions à mettre en œuvre, par ordre de priorité

- Rédiger un **argumentaire pour l'ajout d'espèces à la réglementation en récoltant des témoignages locaux de gestionnaires (+ méthode de catégorisation EEE Faune)** et faire remonter ce travail au niveau national pour une mise à jour cohérente de la liste nationale.
- **Identifier « qui fait quoi », « qui veut faire quoi » et porter à connaissance la marche à suivre en cas de découverte d'une EEE** par un citoyen dans la nature, jusqu'au placement en refuge ou l'euthanasie.
- Faire remonter le **besoin de mettre des agents OFB sur la thématique EEE** et de **créer des centres d'accueil et refuges pour les EEE**, à la DREAL notamment.
- Faire remonter l'idée de mettre en place **une éco-contribution pour les refuges lors d'achat des animaux** : car le risque pris à l'achat a un coût pour la société.
- Lister les plateformes de vente et les **responsabiliser pénalement pour la vente d'espèces interdites à la commercialisation.**



© PJ Micaelli

Volet  
réglementation

Volet sensibilisation &  
communication

Volet suivi des espèces  
(acquisition et remontée de  
données)

## Actions à mettre en œuvre, par ordre de priorité

- Créer une **campagne de sensibilisation (format + contenu)** qui sera adaptable à différents supports (panneaux, bâches, format web...).
- **Créer un document, plus complet à distribuer aux soigneurs et aux personnes qui interviennent auprès des scolaires pour les accompagner** et unifier le message à faire passer.
- **Identifier « qui fait quoi », « qui veut faire quoi » et créer un annuaire** des structures impliquées
- Porter à connaissance la **marche à suivre en cas de découverte d'une EEE par un citoyen dans la nature**, jusqu'au placement en refuge ou l'euthanasie.
- Faire remonter **l'incohérence liée au transport des EEE entre le lien de découverte et le centre capacitaire**. Besoin de clarifier la démarche d'abandon (identification, transport, capacités, contacts) et de la création d'une dérogation pour le transport.
- **Faire remonter le besoin de créer des centres d'accueil et refuges pour les EEE**, à la DREAL notamment.



© Patrick L'Hoir

Volet  
réglementation

Volet sensibilisation &  
communication

Volet suivi des espèces  
(acquisition et remontée  
de données)

## Actions à mettre en œuvre, par ordre de priorité

- **Inventaire des structures d'accueil et diffusion d'une carte et annuaire** à distribuer chez vétérinaires, animaleries, parcs animaliers.
- **Rédaction d'une ligne de conduite en cas d'échappée** (et listing actions générales de prévention d'échappée en amont)
- **Faire remonter le besoin d'infrastructures d'accueil à l'Etat et à la Région**





Remarque et demande des financeurs :

*Volet Animalerie : travailler sur la source à proprement parler, sur le début de la chaîne.*



# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication



Création du contenu pour la **campagne de sensibilisation** en partenariat avec les refuges et parcs animaliers d'Occitanie.



Travail à venir avec une graphiste (devis validé) et production de l'exposition et des éléments détournés pour appropriation « personnalisée » par les refuges et parcs animaliers au premier trimestre 2024.



# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication

✓ Création du contenu pour la **campagne de sensibilisation** en partenariat avec les refuges et parcs animaliers d'Occitanie.

➔ Travail à venir avec une graphiste (devis validé) et production de l'exposition et des éléments détourés pour appropriation « personnalisée » par les refuges et parcs animaliers au premier trimestre 2024.



Les EEE et le  
processus  
d'invasion  
biologique (voies  
d'introduction,  
impacts, gestion  
possible)

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication

✓ Création du contenu pour la **campagne de sensibilisation** en partenariat avec les refuges et parcs animaliers d'Occitanie.

➔ Travail à venir avec une graphiste (devis validé) et production de l'exposition et des éléments détournés pour appropriation « personnalisée » par les refuges et parcs animaliers au premier trimestre 2024.



Les EEE et le processus d'invasion biologique (voies d'introduction, impacts, gestion possible)

Prévenir l'introduction et la dispersion des EEE : les bons gestes du citoyen, le rôle des refuges et parcs animaliers

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication



Création du contenu pour la **campagne de sensibilisation** en partenariat avec les refuges et parcs animaliers d'Occitanie.



Travail à venir avec une graphiste (devis validé) et production de l'exposition et des éléments détournés pour appropriation « personnalisée » par les refuges et parcs animaliers au premier trimestre 2024.



Les EEE et le processus d'invasion biologique (voies d'introduction, impacts, gestion possible)

Prévenir l'introduction et la dispersion des EEE : les bons gestes du citoyen, le rôle des refuges et parcs animaliers

2 panneaux par grand groupe taxonomique (1 panneau photo + 1 panneau informations)

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication



*En cours* : Etablissement d'une liste des lieux physiques ou virtuels de commercialisation d'espèces exotiques (vente en ligne, bourse aux animaux, NAC, proies vivantes pour nourrissage des NAC, appâts vivants magasins de pêche...)

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication

-  *En cours* : Etablissement d'une liste des lieux physiques ou virtuels de commercialisation d'espèces exotiques (vente en ligne, bourse aux animaux, NAC, proies vivantes pour nourrissage des NAC, appâts vivants magasins de pêche...)
-  Etat des lieux des actions de sensibilisation et de l'affichage en animaleries à Toulouse et alentour.

# Bilan des actions réalisées et en cours

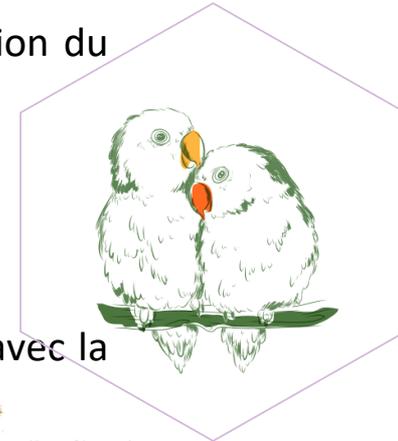
## Volet sensibilisation & communication

- ➔ *En cours* : Etablissement d'une liste des lieux physiques ou virtuels de commercialisation d'espèces exotiques (vente en ligne, bourse aux animaux, NAC, proies vivantes pour nourrissage des NAC, appâts vivants magasins de pêche...)
- ✓ Etat des lieux des actions de sensibilisation et de l'affichage en animaleries à Toulouse et alentour.
- ✓ Création de supports de communication et de sensibilisation à destination du personnel des animaleries et de leur clientèle.

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication

- ➔ *En cours* : Etablissement d'une liste des lieux physiques ou virtuels de commercialisation d'espèces exotiques (vente en ligne, bourse aux animaux, NAC, proies vivantes pour nourrissage des NAC, appâts vivants magasins de pêche...)
- ✓ Etat des lieux des actions de sensibilisation et de l'affichage en animaleries à Toulouse et alentour.
- ✓ Création de supports de communication et de sensibilisation à destination du personnel des animaleries et de leur clientèle.
- ✓ Création d'un [questionnaire](#) à destination des points de vente. Actuellement en test auprès de Truffaut, Botanic & Jardiland.
- ➔ *A venir* : diffusion du questionnaire à l'échelle nationale en partenariat avec la Fédération des Jardineriers et Animaleries de France



Jardineriers  
& Animaleries  
de France

# Bilan des actions réalisées et en cours

Volet sensibilisation & communication



## Profil des répondants

Nom, structure, type d'enseigne, poste occupé et depuis combien de temps.  
Niveau de connaissances sur les invasions biologiques et les EEE.  
Connaissance de la stratégie régionale

## Actions d'information ou de sensibilisation déjà mises en place

Oui ou non. Si oui, quel format et quel contenu (dans le détail) ? Si non, pourquoi pas ?

## Actions d'information et de sensibilisation à co-construire et à mettre en place

Seriez-vous partant ? Si oui, quel format et quel contenu ?

→ Présentation d'exemples d'affichages.

Le terme « envahissant-e » est-il dérangerant ?

# Bilan des actions réalisées et en cours

Volet sensibilisation & communication

**Relâcher un animal exotique c'est le mettre en danger ainsi que la biodiversité locale.**

Quelles sont les raisons ?

Pour en savoir plus scannez le QR-code !

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

## LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

### Qu'est-ce que c'est ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale introduite par l'Homme de manière volontaire ou accidentelle, en dehors de son territoire d'origine, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

### Comment sont-elles arrivées ?

De manière intentionnelle : libération dans le milieu naturel.

De manière involontaire : contaminant (parasites), fuite, transport clandestin (eaux de ballast)...

### Quels sont leurs impacts ?

**Ecologique** : Les EEE sont l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité. Elles impactent par prédation, compétition, ou perturbent le fonctionnement des écosystèmes. Certaines EEE affectent la santé humaine : transmission de maladies ou de virus allergiques, irritation... Les invasions biologiques sont aussi coûteuses que les catastrophes naturelles (sécheresses, tremblements de terre...). Cela représente plus de 1000 milliards de dollars de dommages annuels (dommages sur les cultures, les infrastructures, impacts sur la gestion...).

**Sanitaire** : Relâcher un animal exotique, c'est le mettre en danger ainsi que la biodiversité locale. Renseignez-vous bien avant d'acheter un animal. Il peut grossir, devenir agressif, nécessiter des soins particuliers ou devenir agressif.

**Economique** : Les invasions biologiques sont aussi coûteuses que les catastrophes naturelles (sécheresses, tremblements de terre...). Cela représente plus de 1000 milliards de dollars de dommages annuels (dommages sur les cultures, les infrastructures, impacts sur la gestion...).

### Les bons gestes

**Ne relâchez pas votre animal dans la nature !**

Relâcher un animal exotique, c'est le mettre en danger ainsi que la biodiversité locale. Renseignez-vous bien avant d'acheter un animal. Il peut grossir, devenir agressif, nécessiter des soins particuliers ou devenir agressif.

**Évitez de transporter des animaux ou végétaux en voyage**

Ne ramenez pas de fruits, plantes ou animaux dans vos bagages lors de vos déplacements. Ils pourraient contenir ou devenir des EEE. Vérifiez vos chaussures et vos bagages avant de rentrer chez vous. Des insectes exotiques ou des graines de plante exotique pourraient être transportés.

**Partagez vos observations d'espèces exotiques envahissantes**

Le signalement d'espèces exotiques dans la nature nous permet de les identifier et de les éradiquer rapidement lors d'une nouvelle introduction !

**Apprenez en plus sur les espèces exotiques envahissantes**

Visitez la page internet [www.occitanie.org](http://www.occitanie.org) pour découvrir les espèces exotiques envahissantes et l'outil de signalement et plus encore !

### Si vous trouvez un animal exotique dans la nature :

- 1 Appelez les refuges ou vétérinaires qui seraient susceptibles de prendre en charge cette espèce.
- 2 Envoyez leur une photo de l'animal par sms ou mail pour identifier ou confirmer l'espèce.
- 3 Soyez prêt-e à vous déplacer. Il est probable qu'on vous demande de transporter l'animal jusqu'au centre ou jusqu'à une personne relais.

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet sensibilisation & communication



© Aurélien DALOZ

### Perruche ondulée

*Melopsittacus undulatus*

- Origine : Australie\*
- Longévité moyenne : 10 ans
- Taille adulte : 18 cm
- Active surtout le jour
- Organisation sociale : grégaire
- Reproduction (toute l'année si présence d'un mâle) : 4 à 6 œufs par ponte.
- Régime alimentaire : fruits - graines
- Estimation du coût d'entretien annuel : 600 €

\* Tout animal exotique présente un risque potentiel pour notre biodiversité locale, veillez à ne pas relâcher l'animal dans la nature et à vous assurer que son installation écarte tout risque de fuite.

Retrouvez plus d'informations et nos conseils en scannant le QR-code



## PERRUCHE ONDULÉE

*Melopsittacus undulatus*



©Atlanta Zoo

Prévention

Alerte

Moderé

Émergente

Majeure

### ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE ?

Une espèce exotique envahissante (ou EEE) est une espèce animale ou végétale introduite par l'Homme de manière volontaire ou accidentelle en dehors de son territoire d'origine et qui a des conséquences écologiques, socio-économiques ou sanitaires négatives.

En Occitanie, les espèces exotiques sont catégorisées selon leur répartition dans la région et la force de leurs impacts.

La perruche appartient à la catégorie **prévention** : elle est non naturalisée en Occitanie, c'est-à-dire qu'elle ne s'y est pas encore installée durablement, mais est considérée comme exotique envahissante avérée dans des territoires géographiquement proches. Sa dispersion laisse craindre son apparition ou son extension prochaine.

#### ÊTRE PRÉVOYANT :

- Veillez à son installation : la cage ou la volière doivent permettre d'éviter tout risque de fuite.
- Si vous constatez que votre animal s'est échappé, signalez-le aux autorités compétentes afin de faciliter une réaction rapide (Service départemental de l'Office français de la biodiversité - OFB).
- Si vous n'êtes plus en capacité de garder votre animal, surtout ne le libérez pas dans la nature ! Rapprochez-vous d'un vétérinaire, de l'OFB ou du Conservatoire d'espaces naturels pour demander conseil.

#### ORIGINE :

Originaire d'Australie, elle a été importée en France intentionnellement (pour être vendue comme animal de compagnie) puis libérée dans la nature de manière accidentelle (fuite d'individus).



#### SES IMPACTS :

- Avérés :
- A provoqué des dégâts sur des cultures aux États-Unis
- Probables :
- Compétition avec des espèces d'oiseaux locaux
  - Vecteur de parasites
  - Nuisances sonores

# Bilan des actions réalisées et en cours

Volet réglementation



**En cours : Identification des acteurs et de « qui fait quoi » en Occitanie**, suite à la découverte d'une espèce exotique dans la nature, ou pour les particuliers devant se départir de leur animal de compagnie.

<b>Acteurs</b>	Structure
	Nom d'un-e référent-e
	Téléphone
	Email
	Adresse

<b>Typologie</b>	Référent-e thématique
	Référent-e détermination des espèces
	Référent-e réglementation
	Formation
	Remontée d'observations
	Lecture de puce
	Accueil transitoire
	Soins
	Puçage/Identification
	Accueil individu vivant
	Placement en famille d'accueil
	Euthanasie
	Destruction
	Récupération individu mort
	Autre

<b>Groupes d'espèces concernées</b>	Tous
	Espèces marines
	Amphibiens
	Mammifères
	Oiseaux
	Poissons
	Reptiles
	Arachnides
	Crustacés
	Insectes
	Mollusques
Plantes	
Autre	

**Territoire d'intervention**

**Commentaire**

Document en ligne à remplir par les personnes concernées et volontaires

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet réglementation

<b>Référent-e thématique</b>	Personne ou structure considérée comme "tête de réseau" sur les espèces exotiques envahissantes en général ou sur un groupe d'espèces précis
<b>Référent-e scientifique</b>	Personne ou structure pouvant apporter un avis et des éléments scientifiques sur les espèces exotiques envahissantes en général ou sur un groupe d'espèces précis
<b>Détermination de l'espèce</b>	Personne ou structure pouvant identifier formellement une espèce exotique ou un groupe d'espèces précis
<b>Réglementation</b>	Personne ou structure référente en terme de réglementation (lois, arrêtés, espèces réglementées) sur les espèces exotiques envahissantes en générale, ou un groupe d'espèces précis
<b>Formation</b>	Personne ou structure proposant des formations (identification, gestion, restauration...) sur la thématique des espèces exotiques envahissantes ou sur un groupe d'espèces précis
<b>Remontée d'observations</b>	Personne ou structure à prévenir en cas de détection d'un individu exotique ou outils de signalement à utiliser
<b>Lecture de puces</b>	Personne ou structure pouvant rechercher l'identité du possible propriétaire d'un individu exotique
<b>Accueil transitoire</b>	Personne ou structure pouvant prendre un charge un individu exotique temporairement, avant d'être transféré dans une autre structure
<b>Soins</b>	Personne ou structure pouvant apporter des soins à un individu exotique
<b>Puçage/Identification</b>	Personne ou structure en capacité de réaliser l'identification un individu exotique (puce, tatouage, autre marquage...)
<b>Accueil individu vivant</b>	Personne ou structure pouvant accueillir un individu exotique sur le long terme
<b>Placement en famille d'accueil</b>	Personne ou structure pouvant revendre ou faire adopter un individu exotique à des familles d'accueil préalablement sensibilisées
<b>Euthanasie – Mise à mort</b>	Structure ayant la capacité d'euthanasier ou de mettre à mort un individu exotique si les structures d'accueil ne peuvent pas le prendre en charge
<b>Récupération individu mort</b>	Structure pouvant récupérer des cadavres d'individus exotiques (recyclage, nourrissage d'animaux, support de travail...)

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet réglementation



*En cours* : **Identification des acteurs et de « qui fait quoi » en Occitanie**, suite à la découverte d'une espèce exotique dans la nature, ou pour les particuliers devant se départir de leur animal de compagnie.

Gestionnaires d'espaces naturels

Associations naturalistes ou de protection de l'environnement

Fédérations de chasseurs

Etablissements de recherche

Services de l'Etat (OFB, DREAL, DDT, DD(SC)PP,

Vétérinaires

Parcs animaliers

Refuges de faune sauvage

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet réglementation

➔ **En cours : Identification des acteurs et de « qui fait quoi » en Occitanie**, suite à la découverte d'une espèce exotique dans la nature, ou pour les particuliers devant se départir de leur animal de compagnie.

Gestionnaires d'espaces naturels

Associations naturalistes ou de protection de l'environnement

Fédérations de chasseurs

Etablissements de recherche

Services de l'Etat (OFB, DREAL, DDT, DD(SC)PP,

Vétérinaires

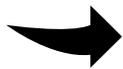
Parcs animaliers

Refuges de faune sauvage

Peu de retours à ce jour, donc proposition de pré-remplir les informations pour les personnes déjà identifiées depuis le début de l'établissement de la stratégie régionale et envoi pour validation de leur part.

# Bilan des actions réalisées et en cours

## Volet réglementation



*En cours* : **Argumentaire pour la réglementation d'EEE animales** : enquête sur les EEE présentes et problématiques sur les territoires d'intervention des gestionnaires d'espaces naturels.

Liste d'espèces mises en regard des espèces initialement prévues à l'ajout de la réglementation nationale en 2022.

Par la même occasion, remontée des messages locaux, notamment sur les « trous dans la raquette réglementaires »



Merci pour votre attention

[iris.lang@cen-occitanie.org](mailto:iris.lang@cen-occitanie.org)

[justine.nicolas@cen-occitanie.org](mailto:justine.nicolas@cen-occitanie.org)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

Stratégie  
régionale BI  
diversité



La Région  
Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Occitanie

